

Objectif :

Obtenir une déclinaison opérationnelle et continue, par les différents acteurs, des principes de justifications des expositions aux rayonnements ionisants et d'optimisation des doses à délivrer aux patients, ces acteurs s'étant appropriés le sens de ces principes et en maîtrisant le savoir-faire.

Méthodes :

La première partie a pour objectif de rappeler les bases physiques, biologiques, législatives de la radioprotection patient en utilisant une méthode de e-learning avec validation on-line de quizz ou QCM avec l'assistance d'un partenaire INSTN-CEA. (**étape obligatoire pour assister au présentiel A**

Faire avant le 03/10/2018

La seconde s'effectue en présentiel avec des séminaires, focalisés sur la gestion des risques et l'évaluation de pratique, dispensés par des professionnels reconnus.

La gestion des risques est abordée dans le cadre d'une action de formation cognitive, l'analyse des pratiques se fait à partir d'une analyse systémique d'un événement significatif de radioprotection. (**à faire avant la journée présentielle et le rapport devra être rendu le jour J**)

Participants :

- Oncologues Radiothérapeutes hospitaliers et libéraux en exercice
- Physiciens Médicaux
- Manipulateurs en Electroradiologie Médicale
- Dosimétristes

Capacité d'accueil limitée : 300 pers.

Contact

Angélique Fournigault
Secrétaire de l'AFCOR
Tél : 06 49 72 74 04
secretariat@afcor.fr

DIRECCTE : 11 75 44595 75
Réf DPC : 14351800001
Session3



Formation Nationale de Radioprotection des patients aux rayonnements ionisants



Session 4 :

Module e-learning : juin à octobre

Journée Présentielle : le jeudi 8 novembre 2018

Auditorium de l'HEGP à Paris



| | | | |
|---------------|---|-------|--|
| 8h30 | ACCUEIL | | Emergement, accueil |
| 9h00 - 9h30 | EVALUATION PRE-FORMATION Chaque participant donne sa définition du risque à l'aide d'un questionnaire | 30 mn | |
| | | | Modération Ph. Giraud A. Lisbona |
| 09h30 - 10h00 | Synthèse à partir des questionnaires Sémantique et définitions : les grandes familles de risque, situations techniques et organisationnelles | 30 mn | Pascal François /Elise Leroy/Gianfranco Brusadin |
| | | | Discussion 10 min puis Cours 20 min |
| 10h00 - 11h00 | Expositions des différentes méthodes pour réaliser une cartographie des risques : AMDEC, APR... Discussion des avantages et des inconvénients de chaque méthode | 60 mn | Pascal François / (Elise Leroy/Gianfranco Brusadin) |
| 11h00 - 11h15 | PAUSE | 15 mn | |
| 11h15 - 11h45 | Identifier avec précision les différents acteurs, leurs responsabilités et les délégations pour la gestion des risques Se situer parmi les autres acteurs dans le circuit de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants | 30 mn | Albert Lisbona / Philippe Le Tallec / Philippe Maingon |
| 11h45 - 13h | Identifier avec précision les contextes organisationnels à risque par métiers Seront également abordés les causes d'incertitudes, leurs grandeurs, et leurs perceptions selon chaque métier | 75 mn | Philippe Le Tallec / Albert Lisbona/ Philippe Maingon |
| 13h00 - 14h00 | DEJEUNER | 60 mn | |

| | | | |
|---------------|--|---------|---|
| | | | Modération I. Barillot A.Lisbona |
| 14h00 - 14h30 | Identifier la documentation réglementaire exigible et utile à la gestion des risques | 30 mn | Qualiticien (Elise Leroy/Gianfranco Brusadin) |
| 14h30 - 15h00 | Identifier les méthodes existantes d'évaluation de la démarche de gestion des risques (EPP, audit de, pratiques, certification) en insistant sur la notion d'audit professionnel par les pairs | 30 mn | Philippe Maingon / Physicien |
| 15h00 - 15h30 | Mise en œuvre et suivi des actions d'amélioration : tableau de bord, définition d'indicateurs, suivi des actions d'amélioration | 30 mn | Nicolas Pourel / Bénédicte Perrin/Qualiticien |
| 15h30 - 15h45 | PAUSE | 15 mn | |
| 15h45 - 17h30 | EPP : CREX A partir d'un cas sélectionné dans la base de données des ESR déclarés à l'ASN à partir duquel les participants auront réalisé une analyse systémique en amont de la formation, les orateurs et les participants suivront la démarche suivante : Analyser les dysfonctionnements Evaluer l'efficacité des lignes de défense. Proposer les actions d'amélioration Interroger sa pratique individuelle | 105 min | Tous les orateurs |
| 17h30 - 18h00 | EVALUATION POST-FORMATION Décrire les actions à engager pour permettre d'améliorer sa démarche de gestion des risques | 30 mn | |



BULLETIN D'INSCRIPTION

Numéro DIRECCTE 11 75 44595 75
Réf. Action DPC : 1435f1800001 Session 3

A nous retourner dûment rempli à :
Secrétariat de l' AFCOR
Angélique FOURNIGAUT
BP 23266 - 72003 LE MANS CEDEX 1
Tél : 06 49 72 74 04

FORMATION : Formation Nationale de Radioprotection des patients aux rayonnements ionisants.

Dates: SESSION 4 :

E-learning juin à septembre 2018 et Journée présentielle le jeudi 8 novembre 2018

Lieu : Auditorium à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris 15ème (75)

Coût : 400€

Inscription avant le 1^{er} septembre 2018 selon les disponibilités

PARTICIPANT (toutes les mentions sont obligatoires):

Statut : Salarié Libéral

Titre : Docteur Professeur Physicien Médical MERM ~~Dosimétriste~~

Nom Prénom

Téléphone

E-mail :

N°ADELL/RPPS :

Adresse Professionnel :

Service :

PRISE EN CHARGE

A titre personnel* (formation financée par le participant)

Adresse personnelle

Au titre du DPC *: (Les libéraux s'inscrivant sur mondoc.fr, doivent envoyer le chèque qui sert d'acompte et nous rembourserons la part que l' ANDPC nous versera après le contrôle de la session)

Au titre de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue*

Par organisme gestionnaire/Association – préciser « nom et adresse »

.....
Besoin d'une convention*|

non

oui - préciser service destinataire

Facture à libeller à l'ordre de** :

Participant

Autre –préciser service destinataire

PAIEMENT

Ci joint la somme de Euros

Règlement libellé à l'ordre de l' AFCOR

Je soussigné(e) accepte les modalités d'inscription

Date et signature

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la journée présentielle, la documentation, les codes d'accès aux modules e-learning, et repas mentionnés au programme. Le début de la formation s'entend du jour de l'attribution des codes d'accès à la fin de la journée présentielle.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent. Toute annulation doit être communiquée par écrit. En cas de désistement du participant à moins de 15 jours avant le début de la formation, l' AFCOR facturera une indemnité de 20% du prix de la formation. En cas d'abandon en cours de formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité. L' AFCOR se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de maladie de ses intervenants, grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l' AFCOR...) sans dédommagements, ni pénalités au client.

* Validez d'une croix la ligne correspondante